



tél : 02.31.27.15.80
mairie@cagny.fr
www.cagny.fr

Cagny, le 22 janvier 2026

- INFORMATION -

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'à partir du 21 janvier 2025, des travaux d'aménagement de l'avenue du parc vont avoir lieu.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation, le trafic, le stationnement et d'assurer la sécurité de tous, pendant la durée des travaux de **réfection et d'aménagement de la voirie, avenue du parc, la route sera interdite à la circulation et au stationnement du 21 janvier au 01 avril 2026. Les riverains et les services auront toujours accès pendant la durée des travaux.**

Une déviation sera mise en place par l'entreprise TOFFOLUTTI, qui procédera aux travaux, via la Route Départementale 613 et via la rue des Aubépines

**Le stationnement sera interdit le long de l'emprise des travaux.
Nous vous invitons à stationner dans les rues adjacentes.**

Concernant la collecte des déchets , des points de retrait vont être mis en place.

Vous trouverez au verso de cette information la plan de modification des points de collecte, ainsi qu'un plan de circulation durant la durée des travaux.

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.

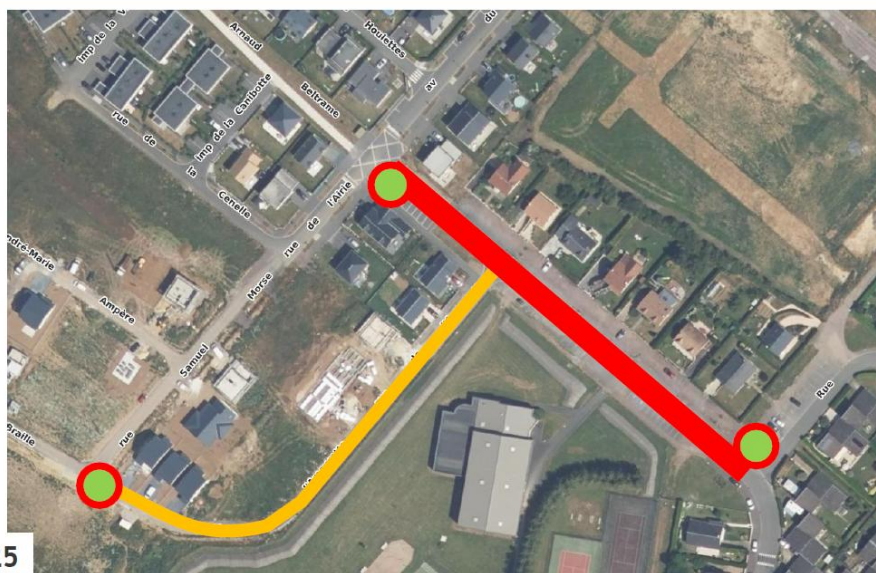
Bien cordialement.



Modification de la collecte des déchets ménagers

OM

TRI



22/01/2025

CAGNY

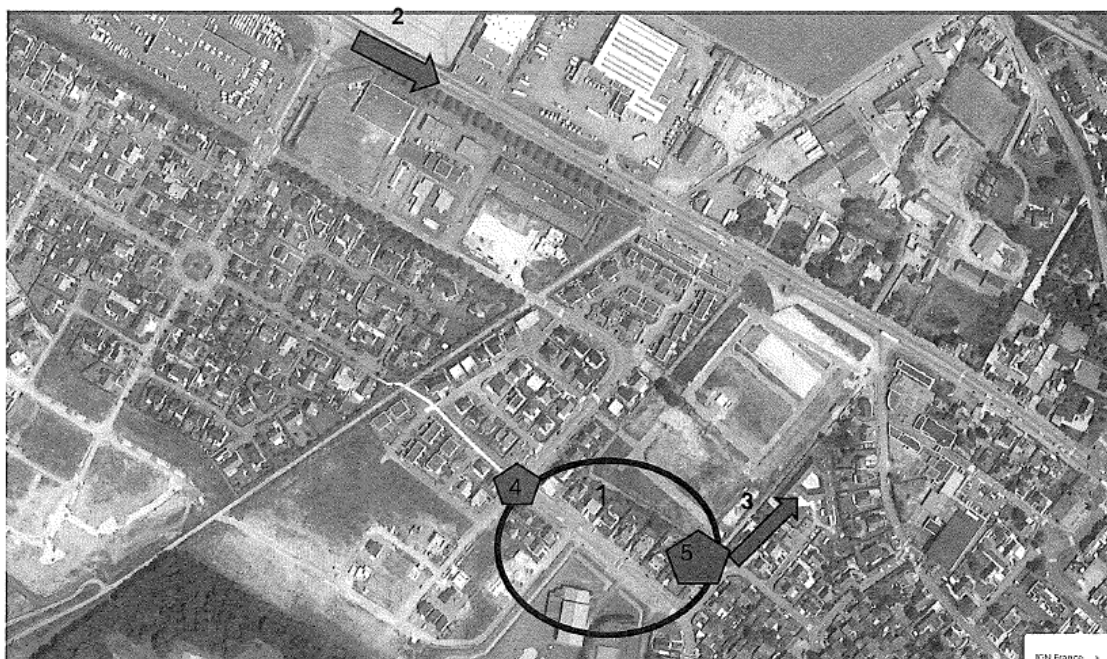
Avenue du Parc - Rue de l'Amourette

Travaux en route barrée

- Du 21 janvier au 01 avril 2026
- Collecte par points de regroupement

Collecte des déchets ménagers

- Route barrée
- Voie non collectée en porte-à-porte
- Points de regroupement



LEGENDE

- 1- ZONE DE TRAVAUX-Interdiction de circuler et de stationner
- 2- Déviation via la RD613
- 3- Déviation via la rue des Aubépines
- 4- Point de collecte des bacs
- 5- Point de collecte des bacs